

Auteur

Véronique MAEGHT LENORMAND :
médecin conseiller technique national, DSST, CCMSA

CONTEXTE

LE MILIEU AGRICOLE SUBIT DES CRISES À RÉPÉTITION DEPUIS PLUS DE 10 ANS :

crises économiques, sanitaires, climatiques... Les statistiques de la mortalité par suicide donnent des chiffres alarmants de surmortalité par suicide principalement chez les exploitants, de sexe masculin, entre 45 et 64 ans. Dans certains secteurs, ces chiffres peuvent atteindre plus de 30% comparés à la population générale du même âge.

OBJECTIFS

LE PLAN NATIONAL MSA DE PRÉVENTION DU SUICIDE, DEPUIS 2011, SE DÉCLINE SELON 3 AXES.

AXE 1 - Afin de mieux connaître les données chiffrées de la surmortalité par suicide des ressortissants agricoles, la MSA a passé une convention avec Santé Publique France pour établir les **statistiques de mortalité** par suicide des exploitants et employeurs de main-d'œuvre de 2007 à 2011.

AXE 2 - La MSA a mis en place le numéro **Agri'écoute : 09 69 39 29 19** qui propose une **écoute professionnelle avec des psychologues cliniciens**, 24h/24 et 7j/7 à **tout assuré MSA**. Ce dispositif permet d'avoir un suivi individualisé par des rappels possibles du même écoutant et, si besoin, une rencontre physique avec des psychologues répartis sur tout le territoire national.

AXE 3 - La mise en place de **cellules pluridisciplinaires (CPP)** au sein des **35 MSA** permet d'organiser un accompagnement individualisé des personnes en détresse, grâce au guichet unique propre à la MSA.

MÉTHODOLOGIE

LES ALERTES

TOUT SERVICE MSA



Front office et back office



RÉSEAU - SENTINELLE



Élus MSA - Partenaires
Organismes professionnels

LES SIGNALEMENTS

PSYCHOLOGUE ÉCOUTANT



AGRI'ÉCOUTE



CELLULE PLURIDISCIPLINAIRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

L'ACTION SOCIALE

Travailleurs sociaux MSA

LE SERVICE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Médecins du travail - Préventeurs

LE CONTRÔLE MÉDICAL

Médecins conseil

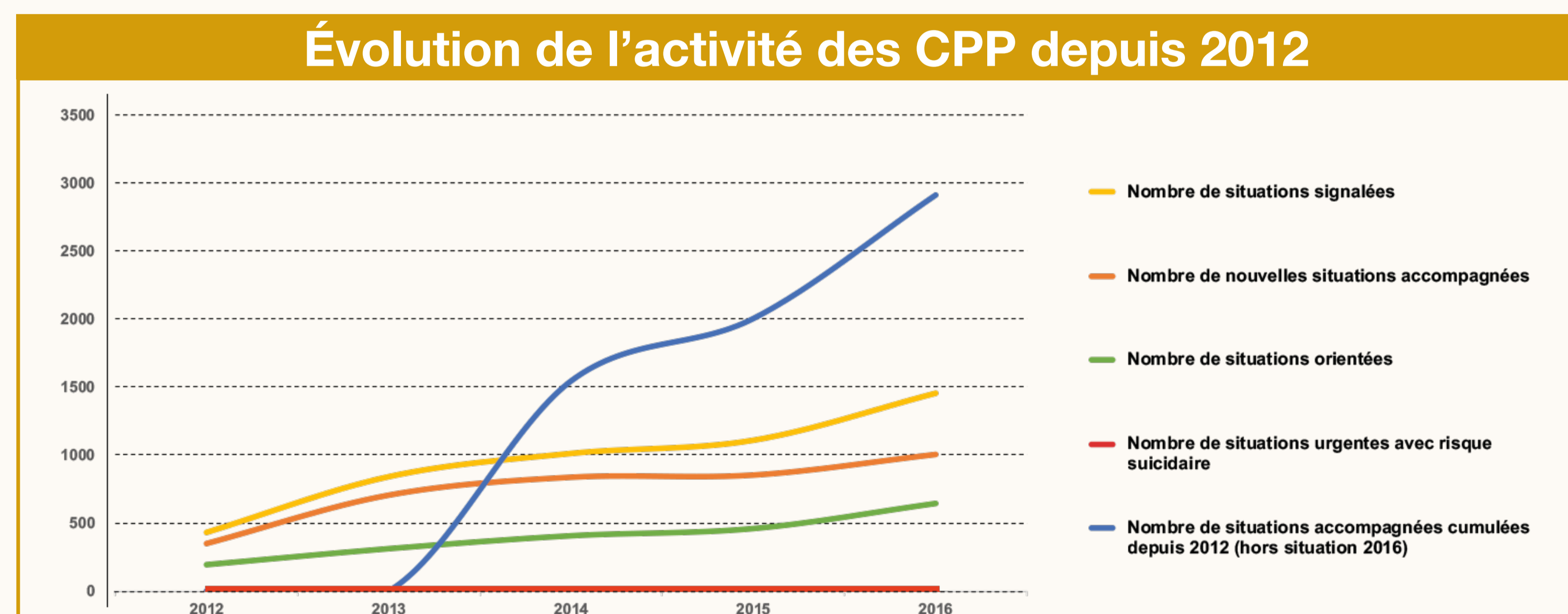
1. ÉVALUATION DE LA SITUATION
2. CONTACT ET PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT
3. ORIENTATION VERS SERVICES EXTERIEURS ET SOINS SI BESOIN
4. SUIVI DE LA SITUATION

3. ORIENTATION SOCIALE
ET/OU
ORIENTATION TECHNIQUE

3. ORIENTATION MÉDICALE
ET/OU
ORIENTATION PARAMÉDICALE

RÉSULTATS

Évolution de l'activité des CPP depuis 2012



CONCLUSION

Le nombre de signalements d'assurés agricoles en détresses à la CPP, augmente régulièrement et les réseaux en place (sentinelles réparties sur tout le territoire national, liens avec Agri'écoute) permettent une alerte dès

les premiers signes de crise suicidaire. Le guichet unique de la MSA facilite l'analyse globale de la situation et active un accompagnement immédiat, un suivi simple ou une orientation si besoin.

Le nombre de situations considérées comme urgentes, voire à risque suicidaire, diminue sensiblement chaque année. Ce dispositif améliore l'offre de service aux assurés MSA.